

Agriculture

Objectifs

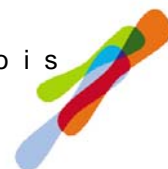
- Renforcer le rôle premier des espaces agricoles transfrontaliers : une production de proximité.
- Intégrer l'espace agricole comme élément structurant du territoire et composante du paysage.
- Orienter les espaces agricoles périurbains vers une multifonctionnalité organisée, en mobilisant les acteurs urbains, ruraux, associatifs et les collectivités autour d'un concept d'aménagement.
- Conserver de bonnes conditions d'exploitation aux entreprises agricoles : des exploitations fonctionnelles et pérennes.
- Assurer une zone agricole préservée des constructions non agricoles.

Stratégies

- Valoriser et promouvoir les produits de l'agriculture locale ; mettre en place des plateformes transfrontalières d'exportation de produits régionaux.
- Intégrer les enjeux de protection et de mise en valeur des espaces agricoles dans les démarches d'aménagement du territoire.

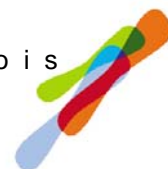
Actions

- Valoriser et promouvoir les produits de l'agriculture locale ; approvisionnement local en produits agricoles (promotion de filières, circuits courts, etc.) (n°110).
- Préserver et mettre en valeur les espaces agricoles (poursuivre et approfondir le volet Environnement, nature, agriculture et paysage du Schéma d'agglomération) (n°111).

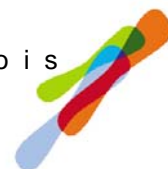


Valoriser et promouvoir les produits de l'agriculture locale, approvisionnement local en produits agricoles		<h1>110</h1> <p>toute l'agglomération</p>
Projets clés	Valorisation du contingent laitier ; coopérative de maraîcher, circuits courts, soutien aux démarches d'exportations transfrontalières des produits régionaux, étude et suivi de l'approvisionnement local, projet de développement régional agricole	
Coûts	A déterminer	

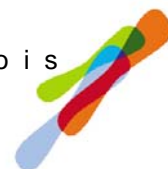
<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et ambition de l'action <p>Si l'approvisionnement local en biens alimentaires paraissait évident autrefois, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Or le secteur agricole est avant tout fournisseur de produits alimentaires. C'est pourquoi, le lien entre le producteur et le consommateur doit être restauré.</p> <p>Chaque région de l'espace transfrontalier est constituée d'exploitations très diversifiées et de nombreuses unités de transformation fermières artisanales et industrielles. Il s'agit de soutenir et de développer ces structures pour que l'agriculture locale puisse approvisionner au mieux les quelques 800 000 consommateurs, par une meilleure valorisation de ses produits dans un concept de souveraineté et de sécurité alimentaire qui s'inscrit dans une politique de développement durable. Cette proximité des consommateurs doit à la fois permettre un meilleur échange entre le monde urbain et rural mais aussi offrir une meilleure rétribution pour les produits agricoles.</p> <p>Plusieurs dénominations de qualité et de provenance (AOC, IGP, « Genève-Région Terre-Avenir » et « Produits du Terroir Vaudois », « Les Saveurs du Jura Vaudois », etc.) donnent déjà une notoriété particulière aux productions locales qualitatives et à leur terroir qu'il s'agira de renforcer ou d'étendre.</p> <p>Suite à la concrétisation des accords bilatéraux, l'exportation de produits agricoles, viticoles et charcutiers est désormais accessible, mais peu explorée. Des tentatives individuelles existent, toutefois le dynamisme est annihilé par la méconnaissance des formalités et le manque de savoir-faire. L'expérience et la connaissance acquise ne sont pas utilement mises à profit.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la valorisation locale des productions de l'espace transfrontalier avec un éco-bilan favorable. - Reconquérir des marchés locaux en facilitant notamment les passages de frontière pour les produits agricoles destinés à la vente ou à la transformation. - Sensibiliser la population des rôles multiples de l'agriculture. - Faciliter les flux de marchandises ou d'animaux destinés à la production et la commercialisation dans l'agglomération. <p>A titre d'exemples, cette action pourrait se décliner en plusieurs axes :</p>
---	--



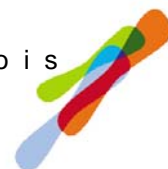
	<p>Valorisation du potentiel de production laitière de l'agglomération</p> <p>Renforcer le partenariat et (re)définir un projet entre les laiteries réunies de Genève, acheteur, et les producteurs de lait de la Zone Franche, de Genève et du district de Nyon qui prenne en compte l'important potentiel de consommateurs locaux et qui présente surtout un éco-bilan favorable (peu de transport) ainsi qu'une bonne traçabilité et une qualité irréprochable attendue par les consommateurs. Cette démarche vise à revaloriser le lait à la production par la promotion et la commercialisation de produits laitiers.</p> <p>Maraîchage</p> <p>Maintenir une coopérative des maraîchers forte qui regroupe l'ensemble des producteurs genevois, zoniens et du district de Nyon afin de garantir une offre en produits régionaux destinées à la consommation locale.</p> <p>Circuits courts</p> <p>Des points de vente communs, ouverts aux produits agricoles de l'agglomération, pourraient être créés. Ces derniers s'appuieraient notamment sur les labels multi-produits existants (p. ex. « Genève Région – Terre d'avenir » et « Produits du Terroir Vaudois » ou sur le Réseau « Bienvenue à la Ferme »), qui sont de véritables opportunités pour la stratégie de commercialisation.</p> <p>Etude et suivi de l'approvisionnement</p> <p>Etablir et suivre le taux d'auto-approvisionnement de l'agglomération, étudier les marchés, les productions et se fixer des objectifs (taux d'auto-approvisionnement en 2030).</p> <p>Soutien aux démarches d'exportations transfrontalières des produits régionaux</p> <p>Assister les producteurs (p. ex. vins, charcuterie) dans leurs démarches et formalités d'exportation, afin de leur permettre de valoriser leurs produits de haute qualité dans l'agglomération.</p> <p>Projets de développement régional agricole</p> <p>Des projets intégrés de développement régional agricole peuvent atteindre simultanément des objectifs d'intérêt public (relation ville-campagne, qualité de l'environnement naturel périurbain) et des objectifs d'entreprises agricoles dynamiques (valeur ajoutée, diversification) grâce à d'intéressantes synergies régionales...</p>
<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage <p>CRFG – Intervenants agricoles et économiques de l'agglomération.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteurs de l'action (potentiel) <p>Intervenants agricoles et économiques de l'agglomération, CRFG - groupe « Agriculture » de la commission « sécurité et réglementation générale ».</p>
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<p>A déterminer.</p> <p>Calendrier : 2008-2009.</p>



Modalités d'évaluation	A déterminer.
Liens avec les autres thématiques du Projet	Environnement – économie – santé.

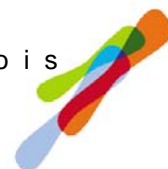


Valoriser et promouvoir les produits de l'agriculture locale, approvisionnement local en produits agricoles					N°110	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Valorisation du contingent laitier	nd		1	2008-2009	nd	CRFG, Groupe « Agriculture »
Maraîchage	nd		1	2008-2009	nd	CRFG, Groupe « Agriculture »
Circuits courts	nd		1	2008-2009	nd	CRFG, Groupe « Agriculture »
Etude et suivi de l'approvisionnement	nd		1	2008-2009	nd	CRFG, Groupe « Agriculture »
Soutien aux démarches d'exportations transfrontalières des produits régionaux	nd		1	2008-2009	nd	CRFG, Groupe « Agriculture »
Projets de développement régional agricole	nd		1	2008-2009	nd	CRFG, Groupe Agriculture

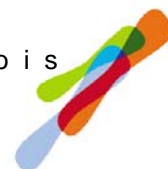


Intégrer les enjeux de protection et de mise en valeur des espaces agricoles dans les démarches d'aménagement du territoire		<h1>111</h1> <p>toute l'agglomération</p>
Projets clés	Maintien, organisation et développement du territoire agricole. Mise en œuvre du Schéma d'agglomération.	
Coûts	Approfondissement du Schéma d'agglomération (budget global 2008-2009) : 1'140 KCHF (670'6 K€)	

<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<p>Sur les bases du diagnostic agricole transfrontalier, les professionnels et milieux agricoles de l'agglomération ont défini un cadre de travail (éléments ci-dessous) pour poursuivre la réflexion sur l'avenir des espaces agricoles.</p> <p>Ces éléments s'inscrivent dans les objectifs poursuivis pour la mise en œuvre et l'approfondissement du Schéma d'agglomération, incluant une approche spécifique agricole (préservation du foncier agricole) à mettre en regard du développement territorial. De même, les indicateurs proposés pour analyser l'évolution du territoire sont intégrés dans les objectifs de constitution de produits géographiques à l'échelle de l'agglomération (fiches actions 140-147). Dans ce cadre, un important travail de coordination et de concertation sera engagé avec les professionnels et milieux agricoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et ambition de l'action <ul style="list-style-type: none"> - L'être humain doit se situer au centre de ce projet. Or, pour que la population de l'agglomération puisse se loger, se déplacer, travailler, se divertir, il faut avant tout qu'elle puisse se nourrir. - L'objectif premier est de maintenir durablement sur le territoire de l'agglomération transfrontalière une agriculture productrice tout en tenant compte de toutes ses autres fonctions. ▪ Objectifs de l'action <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic agricole transfrontalier (réalisé dans le cadre du CRFG en 2006) doit servir de base à la réflexion. - Envisager les espaces agricoles comme possédant la fonction de nourrir la population et non comme des espaces « vides » qui constituent une réserve foncière pour l'urbanisation. - Identifier et caractériser les entités agricoles cohérentes, afin d'établir notamment une carte des espaces agricoles nécessaires et à préserver pour une activité agricole durable dans l'agglomération. - Identifier et évaluer les pressions subies par ces entités et proposer des moyens de gestion.
---	--



	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des indicateurs de l'évolution territoriale transfrontalière pouvant notamment servir d'outil dans les décisions d'aménagement sous la forme d'un observatoire du territoire. - Conduire des actions de sensibilisation sur les fonctions nourricières, patrimoniales, environnementales et de délasserement du territoire agricole. <p>Coordination avec le Schéma d'agglomération :</p> <p>La mise en œuvre du Projet d'agglomération prévoit de poursuivre et d'approfondir le volet Environnement, nature, agriculture et paysage du Schéma d'agglomération. Il s'agit de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'inventaire et la définition des grandes entités agricoles - Proposer des mesures de protection et de mise en valeur - D'engager une action spécifique pour la proposition de pesées d'intérêt entre préservation, urbanisation et conditions d'exploitation pour les lieux de « frottement » identifiés. <p>Coordination avec la constitution de produits géographiques d'observation (fiches actions 140-147)</p> <p>Les produits géographiques proposés au travers des actions 140-147 permettront d'observer l'évolution de l'agglomération (urbanisation, espaces agricoles, etc.)</p>
<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage <p>Projet d'agglomération – Professionnels et milieux agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteurs de l'action (potentiel) <p>- AgriGenève, Prometerre, Chambres d'agriculture de l'Ain et de la Haute-Savoie, CRFG : groupe « espaces naturels et agricoles » de la commission « logement et environnement » et intervenants agricoles.</p> <p>- Projet d'agglomération.</p>
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<p>Approfondissement du Schéma d'agglomération (volet Environnement et espaces agricoles) : Pilotage Projet d'agglomération. Une approche spécifique relative à l'agriculture sera conduite pour être au final croisée dans une pesée d'intérêt globale avec les questions d'urbanisation, de transport, d'environnement et de paysage.</p> <p>Calendrier 2008.</p>
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>A déterminer.</p>
<p>Liens avec les autres thématiques du Projet</p>	<p>Urbanisation - environnement – mobilité.</p>



Intégrer les enjeux de protection et de mise en valeur des espaces agricoles dans les démarches d'aménagement du territoire						N°111
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	K€				
Agriculture : projet espaces agricoles	160	94	3	2008	PA	PA
Approfondissement du Schéma d'agglomération (budget global)	980	576,6	4	2008-2009	PA	PA
Coût total	1'140	670'6				